

Pour la Commission sur
l'avenir de l'eau à Montréal

Texte sur la proposition du
comité de suivi du projet
d'Optimisation du réseau
d'eau potable

André Cardinal

Un peu d'histoire

Au début des années quatre-vingt-dix, la Ville de Montréal a connu une crise économique sans précédent. Oui, il y a un taux de chômage sans précédent, mais il y a eu surtout une dévaluation des propriétés qui heureusement ne s'est jamais vu depuis.

La conséquence de cette dévaluation est qu'il y a eu des coupures énormes dans l'appareil municipal. De plus, le gouvernement fédéral retirait le financement du logement social, alors que depuis des années il le finançait à 50%. Le gouvernement du Québec finançait à 40% et la Ville de Montréal uniquement à 10%.

Enfin, le gouvernement du Québec qui finançait le coût du budget de fonction du transport en commun à la hauteur de 331/3 se retira de ce dossier,

Que fait-on quand on coupe ? Il y a deux façons de procéder. La première est de tout déposer sur la table et d'avoir un vrai débat public comme cela se fait à la Ville d'Ottawa. Alors que beaucoup de propriétaires pauvres et riches viennent se battre contre toute augmentation de taxes, les intellectuels viennent se battre contre les coupures dans les bibliothèques et les maisons de la culture, et les sportifs viennent dénoncer la coupure des heures dans les installations sportives.

Mais, ici à Montréal les élus demandent aux services municipaux de couper un pourcentage précis de leurs effectifs. C'est à partir de cette logique que l'on coupe des postes d'ingénieurs et des services comme celui du laboratoire qui vérifie la qualité des matériaux utilisés par les entrepreneurs privés quand ils travaillent pour la Ville de Montréal.

C'est à ce moment-là que la confection des plans et la surveillance des travaux se font au privé, car il n'y a plus d'inspecteurs des travaux à la Ville de Montréal et que Montréal commence à perdre son expertise.

Au cours des années quatre-vingt et quatre-vingt dix sont apparus Québec Inc. et sa petite sœur Montréal Inc. C'était de petites compagnies d'ingénieurs qui sont devenues, avec le temps, de plus en plus grosses et qui défendaient leurs intérêts particuliers, ce qui est tout à fait légitime, mais pas nécessairement d'intérêt général.

Ensuite, ce fut les supposées rumeurs de vente de l'aqueduc, du réseau d'égouts, ainsi que de l'ensemble des usines de production d'eau à l'entreprise privée. On parlait de Lyonnaise des Eaux. Le groupe Eau Secours est né à ce moment-là.

La ville doit maintenir son expertise

Une des choses rafraichissantes dans ce rapport du Service de l'eau est la publication du nombre et de la tâche de ses employés. Nous savons ainsi combien il y a de cols-bleus et d'ingénieurs dans ce service.

Bravo Messieurs, Dames vous faites la même chose que Luc Ferrandez dans le Plateau

La deuxième chose que vous faites c'est de défendre l'expertise de la Ville et de votre Service. En plus vos projections sont plus prudentes et modérées que de certaines entreprises privées dans le passé.

Enfin, c'est peut-être sous votre influence que lors du budget 2010, l'Administration Tremblay a proposé l'embauche de 100 professionnels tant aux niveaux du Contentieux, du

Service des travaux public et du Service de l'eau pour un montant de 10 millions \$. C'était un début car cette administration n'avait pas démontré, au cours des 9 ans à la barre de la Ville, une grande volonté politique de préserver ses acquis.

Cependant, l'administration Trembay-Applebaum vient d'annoncer qu'elle avait l'intention de couper, dans le budget 2012, 1 000 postes au niveau de la Ville centre

Maintien de l'expertise du Service de l'eau.

Il semble que le Service de l'eau de la Ville de Montréal a l'intention de ne pas laisser tomber son expertise en faveur de celle de l'entreprise privée. Le rapport fait état du nombre d'employés qui travaillent pour ce service. Dans ce sens il faut soutenir le Service de l'eau dans son intention de maintenir et même d'accroître son expertise en embauchant de plus en plus de surveillants de travaux, des architectes et des ingénieurs

Il est à noter qu'au cours des 20 dernières, toutes les administrations qui se sont succédées ont laissé aller leur expertise, ont négligé d'embaucher des inspecteurs afin de surveiller les travaux et négligé un service comme le laboratoire de la Ville qui surveillait la qualité des produits achetés par la Ville comme l'asphalte et le béton.

Toutes les administrations ont donc contribué à la prise en charge par un grand nombre d'entrepreneurs privés d'une bonne partie des travaux au niveau des infrastructures municipales qui ont comme principale caractéristique leur obsolescence.

Ces coupures de poste affecteront-elles la décision du budget de créer 100 postes en 2010 ? Il serait important que l'administration identifie ces coupures et surtout précise si les dites coupures remettent en question l'expertise de la Ville?

Il faut faire cesser les conflits d'intérêts

L'administration municipale de Montréal doit tout faire pour que cesse tout conflit d'intérêt, toute fixation des prix toute tentative de la part de ses soumissionnaires dans le but faire grimper le prix des contrats.

Dans ce sens, les autorités municipales doivent profiter de l'annonce de grands travaux visant à améliorer les systèmes d'aqueduc et d'égouts, ainsi que les grandes usines de production d'eau pour l'ensemble de l'agglomération afin de donner un coup de barre, de corriger la situation et de ne pas attendre les conclusions de la commission Charbonneau.

Connaissez-vous la Commission Johnson

Pierre-Marc Johnson, président de la Commission d'enquête sur le viaduc de la Concorde, rendait public il y a quelques années, un volumineux rapport de 224 pages dans lequel il énumérait certaines recommandations touchant le secteur génie civil et voirie de l'industrie de la construction et plus spécifiquement les entrepreneurs.

La Commission recommandait que des critères de sélection s'appliquent aux entrepreneurs et que ceux-ci tiennent compte de leurs qualifications relativement au type d'ouvrage à construire. Le critère du coût interviendrait ensuite pour départager les entrepreneurs qualifiés.

Pour ce faire, la Commission recommandait au gouvernement du Québec de mettre en œuvre, tout au moins pour les ouvrages d'art, un système transparent de pré-qualification tenant compte de l'expérience, de l'expertise, de l'évaluation des performances antérieures,

de l'existence au sein de l'entreprise de systèmes de contrôle de qualité rigoureux et de la compétence du personnel proposé pour l'exécution du contrat.

Il semble qu'un tel système existe à la Ville de Lévis, il faudrait vérifier.

Depuis 2009, un comité d'élus met en pratique les propositions du rapport Johnson au niveau des fournisseurs de la Ville uniquement et non pas au niveau des entrepreneurs qui accomplissent les travaux de déneigement, de pose et de réfection d'égouts et d'aqueduc, de construction et de réfection des rues et des trottoirs.

De plus la commission devra tout faire pour que cessent tout conflit d'intérêt et toute tentative de la part des soumissionnaires de faire grimper les prix des contrats.

La Ville de Montréal doit appliquer l'intégralité de la recommandation du rapport Johnson sur les doubles enveloppes et cela dans les plus brefs délais.

L'installation de nouveaux compteurs d'eau

Quatre entreprises préalablement qualifiée ont déposé leur soumission le 22 novembre 2004. Ces entreprises (ou consortium) étaient :

- BPR Inc.;
- Consortium Dessau-Soprin / Aquatech;
- Consultants S.M. Inc.;
- Groupement CGT.

En février 2005, la chef de projet ICI et le responsable du Groupe de développement de la gestion de l'eau, tous deux attachés au SITE, ont recommandé au comité exécutif d'approuver la convention et de retenir les services professionnels de la firme BPR pour la mise en œuvre du projet de mesure de la consommation de l'eau dans les ICI pour une somme de 7 420 409 \$, taxes incluses. [...] En février 2005, le comité exécutif a autorisé la dépense et a approuvé le projet de convention entre BPR et la Ville.

Nous ne voulons pas revenir sur la saga des compteurs d'eau. Les premières initiatives de 2003 à 2004 furent un désastre. Tout avait été confié à l'entreprise privée et les coûts avaient dépassé tout entendement. Dans la deuxième démarche plus modeste en 2011, l'installation des compteurs d'eau dans les ICI coûtera 72% moins cher que le projet initial de 2007.

• Description	2007	2011
• Nombre de compteurs	30 500	16 200
• Durée de la démarche d'installation	5 ans	6 ans
• Expertise utilisée	externe	interne
• TOTAL (réparti sur 15 ans)	195 M\$	55 M\$

Commentaires du vérificateur général;

Le prix d'achat et d'installation des compteurs ne pose pas de problème en soi et son ordre de grandeur est sensiblement le même que dans d'autres programmes d'installation de compteurs similaires. La tâche d'assistance aux ICI et d'exploitation des compteurs confiée à GÉNleau fait augmenter sensiblement le prix des compteurs.

Elle aurait pu être confiée à des employés de la Ville, mais ce scénario n'a jamais été envisagé.

Les frais de gestion associés à l'installation des compteurs sont très élevés. Ces coûts auraient pu être avantageusement réduits [...] si, à l'instar d'autres villes, la Ville de Montréal avait acheté elle-même ses compteurs, de la même manière qu'elle l'a faite tout récemment pour les dispositifs anti-refoulement. Elle aurait confié le contrat d'installation directement à un entrepreneur.

En fait, pourquoi le Consortium Dessau-Soprin, Aquatech, Consultants S.M Inc. et Groupement CGT voulait-il installer un nombre si élevé de compteurs d'eau ? On ne le saura jamais.

Morale de l'histoire : Il ne faut pas nécessairement se fier au consortium car ces derniers ne sont pas là pour défendre l'intérêt général mais son intérêt particulier.

Le rapport propose qu'au cours de la première année le Service de l'eau installerait 1100 compteurs qui couvriraient 100% des immeubles ayant une cote P1 regroupant les usines, les hôtels et les motels. Le coût de cette opération serait de 4,8 M \$.

Le rapport propose qu'au cours de la deuxième année le Service de l'eau installe 1600 compteurs qui couvriraient 50% des immeubles ayant une cote P2 regroupant les manufactures légères ainsi que les lofts. Cette opération couvrirait aussi 30% des immeubles ayant une cote P3, soit les immeubles semi-commerciaux à usages divers. Cette opération coûterait 5,7 M\$

Le rapport propose qu'au cours de la troisième année le Service de l'eau installe 3000 compteurs représentant 70% des immeubles ayant une cote, soit les immeubles semi-commerciaux à usages divers ainsi que 16% des immeubles ayant une cote P4 qui n'identifie pas clairement la vocation commerciale de ces immeuble 7,9 M\$

Total pour les 3 ans : 5 700 compteurs pour 18,4M\$

Questions et commentaires

- L'installation des compteurs dans les usines, les motels et les hôtels est-elle évidente ?
- La définition des manufactures légères devrait être mieux ciblée. Il en va de même pour les lofts.
- La définition des immeubles semi-commerciaux à usages divers devrait être mieux ciblée.
- Il faudrait mieux définir les immeubles commerciaux qui seront soumis à un compteur d'eau. Immeubles commerciaux (cote P4).

- La Ville avait l'intention d'installer des compteurs d'eau pour une valeur de 55M \$. Quels étaient ces immeubles? Dans quels arrondissements se trouvaient-ils? Quel était le partage entre les immeubles commerciaux et les immeubles résidentiels?
- La ville a-t-elle l'intention de tarifer les compteurs d'eau dès leur installation?

La régulation de la pression

En raison de la complexité de la démarche et de la probabilité qu' apparaissent en cours d'implantation des faits nouveaux dont il faudra tenir compte, le Comité de suivi estime nécessaire d'aborder la démarche par des projets-pilotes.

La régulation de la pression d'abord dans les secteurs prioritaires

La régulation de la pression n'offrant pas la même faisabilité ni les mêmes bénéfices partout, elle sera implantée d'abord dans les secteurs du réseau sélectionnés en fonction des paramètres suivants :

- L'état de la pression;
- Le taux de bris et de fuites;
- L'année d'installation des conduites;
- Les matériaux des conduites;
- La complexité du secteur et le niveau de connaissance acquise;
- La présence de conditions particulières;
- La convergence avec d'autres projets.

Commentaires

Le projet de la régulation de la pression dans les conduites d'eau est une très bonne idée. L'idée de mettre en place des projets pilotes. Mais cela voudra-t-il dire que les gens auront à prendre leur douche avec moins pression. Il faudra travailler avec l'écho quartier afin de sensibiliser les gens à une nouvelle réalité. C'est tout un défi.

Maintien de l'expertise du Service de l'eau.

Il semble que le Service de l'eau de la Ville de Montréal a l'intention de ne pas laisser tomber son expertise en faveur de celle de l'entreprise privée. Le rapport fait état du nombre d'employés qui travaillent pour ce service. Dans ce sens, il faut soutenir le Service de l'eau dans son intention de maintenir et même d'accroître son expertise en embauchant de plus en plus de surveillants de travaux des architectes et des ingénieurs

Il est à noter qu'au cours des derniers 20 ans, toutes les administrations qui se sont succédées ont laissé aller leur expertise, ont négligé d'embaucher des inspecteurs afin de surveiller les travaux et négligé un service comme le laboratoire de la Ville qui surveillait la qualité des produits achetés par la Ville comme l'asphalte et le béton.

Toutes les administrations ont donc contribué à la prise en charge par un grand nombre d'entrepreneurs privés d'une bonne partie des travaux au niveau des infrastructures municipales qui ont comme principale caractéristique leur obsolescence.

Les travaux de réfection des conduits sous-terrain

L'aqueduc

Réseau primaire

Il est indiqué dans le rapport que pour ce qui est de l'aqueduc, on appelle réseau primaire l'ensemble des conduites (740 km) et autres éléments d'équipement (pompes, vannes, réservoirs) qui servent à déplacer l'eau potable à partir des usines de production jusqu'aux systèmes locaux (appelés réseaux secondaires) qui font la distribution de l'eau dans les quartiers.

Questions et commentaires

- Où en est la Ville de Montréal dans la réfection de son réseau primaire d'aqueduc ? Depuis quelques années, les égouts du boulevard Saint-Laurent semblent avoir été refaits à partir du bas de la Ville et se poursuivent cette année entre Mont-Royal et Bernard. Il y a aussi eu des travaux sur la rue Saint-Urbain.
- Serait-il possible d'avoir une carte déterminant le trajet du réseau primaire de 740 Km d'aqueduc nous montrant clairement l'état de ce réseau au niveau des travaux à venir sur ce réseau au cours des prochaines années?
- Serait-il possible de savoir combien il y a de bris à l'intérieur des 740 km du réseau d'aqueduc primaire?

Réseau secondaire

Dans le rapport il est aussi indiqué que pour ce qui est de l'aqueduc, il existe maintenant des données factuelles sur les 3 572 km du réseau secondaire. En 2009, le taux de bris s'établit à 29 par année par 100 km, ce qui est plus élevé que dans la plupart des villes comparables.

Questions et commentaires

- Serait-il possible de savoir si les travaux majeurs effectués sur le réseau d'aqueduc secondaire sont entrepris par le Service de l'eau ou par les arrondissements ? Le budget pour ces travaux est-il assumé par le Service de l'eau ou par l'arrondissement ?
- Or quand on compare Montréal à d'autres villes canadiennes, au niveau des bris, cette dernière arrive première avec 29
- Montréal est suivie de Windsor et de Toronto avec 26. Puis vient Hamilton avec 16, London avec 11, Ottawa avec 1 et Halifax qui n'en a que 8.*

•

L'égout

Selon le rapport, présentement, environ 50 % du réseau d'égout a été inspecté (2300 km). Sur la quantité inspectée, 147 km sont dans un état de dégradation avancé et 30 km dans un état de dégradation très avancé (techniquement désigné d'état d'effondrement imminent).

L'état de l'aqueduc peut se répercuter sur le réseau d'égout.

Questions et commentaires

Un réseau primaire d'égout de 650 km intercepte et transporte les eaux usées de l'ensemble de l'île. Les conduites du réseau d'agglomération sont faites de divers matériaux selon les époques d'installation. Bien que la majorité des conduites ont été installées il y a moins de 65 ans, certaines d'entre elles sont en place depuis plus de 100 ans.

Types de conduites Longueur (km)

- | | |
|---------------------|----------------|
| • Type de conduites | Longueur en KM |
| • Collecteurs | 550 KM |
| • Intercepteurs | 90 KM |
| • Émissaires | 10 KM |
| • Total | 650 KM |
-
- | | |
|-----------------------------|------------|
| • Matériaux des collecteurs | Proportion |
| • Béton armé | 70% |
| • Briques | 24% |
| • Divers | 6% |
-
- | | |
|-------|--------|
| • Km | Âge |
| • 300 | 0-64 |
| • 31 | 65-79 |
| • 75 | 80-120 |
| • 144 | 120 |

Question et commentaires

Quel est le nombre de kilomètres d'égouts primaires en mauvais état?

Les gros équipements

Il y a un certains gros équipements comme les usines de production comme Atwater et Desbaillets, des réservoirs comme McTavish et Rosemont.

Questions et commentaires

Serait-il possible de connaître l'ensemble des travaux qui devront être effectués sur ces équipements. Exemple : l'ensemble des travaux qui devront être effectués à l'usine d'Atwater et au réservoir Rosemont.

Comparaisons Montréal-Toronto

	Montréal	Toronto
• Population	1 800 000	2 600 000
• Employé(e)s	1 037 7	8 173
• Usines de production d'eau potable	7	4
• Usines de traitement		
• des eaux usées	1	4
• Eau potable		
• Volume de production (m3)	1677 millions	493 millions
• Production quotidienne		
• par habitant (litres)	1030	519

Questions et commentaires

Pourquoi utilisons-nous tant d'eau à Montréal par rapport à Toronto, tant sur le plan collectif que sur le plan individuel?

Le fait que nous utilisons autant d'eau a-t-il un effet sur la dégradation de notre réseau d'aqueduc?

Le financement

Selon le rapport, malgré l'augmentation des investissements annuels depuis 2004 (passés d'environ 75 M\$ en 2004 à environ 175 M\$ en 2010), le déficit d'entretien continue de s'accumuler. Il a même atteint en 2010, environ 2 G\$, faute de réaliser les investissements annuels souhaités.

De plus, le rapport souligne que techniquement, ce sont des investissements d'environ 500 M\$ annuellement, qui se calcule ainsi : investissement normal par année de 1 % de la valeur de 40 G\$ des actifs ayant une durée de vie moyenne de 100 ans = 400 M\$ par année et de 100 M\$ additionnels par année pour rattraper le retard.

Question et commentaires

Investir 400M\$ par année, cela veut-il dire augmenter le fond de l'eau à 400M\$ donc doubler la taxe sur l'eau?

Financement des travaux par les gouvernements supérieurs

Micheal Fainstat intervient

En 1987, Micheal Fainstat alors président du comité exécutif sous l'administration Doré Fainstat avait mobilisé l'ensemble des ingénieurs du service de l'eau afin que ceux-ci fassent un inventaire sur l'état des conduits de l'ancienne Ville de Montréal. Par son initiative, M. Fainstat avait réussi à sensibiliser les gouvernements du Canada et du Québec pour financer une partie des travaux d'infrastructure du système d'aqueduc et d'égout. Si ma mémoire est bonne, les infrastructures étaient financées au niveau de 1/3 par le gouvernement fédéral, 1/3 par le gouvernement provincial et 1/3 par la Ville de Montréal.

Jack Layton alors président de la Fédération canadienne des municipalités a continué dans la même veine à la fin des années 1990.

Le fond de l'eau

Au début des années 2000, l'Administration Tremblay créait le Fond de l'eau. Ce fond sert avant tout à investir dans les infrastructures vieillissantes de la distribution de l'eau sur le territoire de l'agglomération.

C'est un bon principe car il évite de payer la réfection des ses infrastructures que assure les résidents et aux résidentes de l'agglomération sans emprunter et de payer les travaux de réfection comptant.

Il va falloir se battre à partir de 2016.

Il va falloir se battre sur deux fronts par rapport aux subventions des gouvernements du Canada et celui du Québec qui doivent cesser en 2016. La Ville de Montréal et les villes liées devront mobiliser les autres villes du Québec ainsi que les autres grandes villes et aussi les petites villes de l'ensemble du Canada.

Il faudra aussi être vigilant afin de protéger l'expertise de nos services communs comme celui du Service de l'eau. Il faudra surveiller ce qui nous sera proposé en 2016 car le gouvernement fédéral semble favoriser les contrats en PPP,

Conclusion

Le rapport qui nous a été présenté est probablement l'un des meilleurs rapports que j'ai vus depuis longtemps. C'est l'un des premiers rapports déposés en ce conseil qui cerne avec autant de précisions les agissements d'intérêts privés dans le dossier des compteurs d'eau qui font passer leur intérêt particulier avant celui de l'intérêt général.

M. De Sousa doit être salué d'avoir créé le fond de l'eau au début des années 2000. C'est un bon moyen de financer la réfection des infrastructures vouées à la distribution de l'eau sur le territoire de l'agglomération.

Le Service de l'eau nous propose maintenant de faire passer ce fonds de 200M\$ à 400M\$ de dollars. Dans un premier temps, je serais pour mais j'ai aussi certaines réserves.

Le document qui nous est présenté est il trop noir? Je ne sais pas et je ne suis pas un expert, loin de là.

Ce qui me frappe le plus est la disproportion énorme entre le PTI de la Ville centre et ceux des arrondissements. 92% pour la première et 8% pour les seconds.

J'aimerais enfin que la commission dépose son rapport devant le conseil municipal de Montréal. Ainsi que devant le conseil de l'agglomération et qu'il soit débattu sérieusement devant ces deux conseils sans qu'il le soit au comité exécutif comme cela se fait dans la Ville d'Ottawa. Je suis de ceux qui croient que l'on doit renforcer les pouvoirs des commissions.

Enfin l'Administration municipale de Montréal doit tout faire pour que cesse tout conflit d'intérêt, toute fixation des prix toute tentative de la part de ses soumissionnaires dans le but faire grimper les prix des contrats.

C'est dans ce sens que la Ville de Montréal doit appliquer l'intégralité de la recommandation du rapport Johnson sur les doubles enveloppes et cela dans le plus bref des délais.